

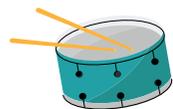
◆ Disciplines individuelles

- **Cordes** : Violon, Violoncelle, Contrebasse
- **Vents** : Bois : Flûte, Saxophone, Clarinette
Cuivres : Trompette, Tuba, Trombone, Cor
- **Instruments polyphoniques** : Guitare classique, Guitare d'accompagnement, Piano
- **Jazz / Musiques-actuelles** : Batterie, Guitare basse, Guitare électrique
- **Voix** : Chant toute esthétique

◆ Pratiques collectives

Les pratiques collectives sont ouvertes aux musiciens amateurs (non élèves) dans la limite des places disponibles.

- Ensemble à cordes débutant,
- Orchestre à cordes,
- Orchestre à vents,
- Ensemble de percussions,
- Ensemble de saxophones,
- Ensemble violonistes adultes,
- Ensemble de guitares,
- Ateliers Jazz 1 et 2,
- Ateliers de Musiques-actuelles 1 et 2,
- Chœur d'enfants,
- Ateliers d'art lyrique,
- Ensemble guitare improvisation,
- Atelier collectif piano,
- Orchestre d'Harmonie de Coulommiers.



Il est conseillé d'attendre l'avis et les conseils des enseignants avant de vous engager dans l'achat d'un instrument. Le Conservatoire met gratuitement à disposition des instruments pour les élèves en 1ère année dans certaines disciplines (dans la limite du parc instrumental dédié).

La saison musicale du Conservatoire est rythmée par des représentations publiques, heures musicales, restitutions de projets artistiques, concerts au cours desquels les élèves pourront se produire sur scène. De plus, un partenariat avec la Belle Saison permet aux élèves de profiter des conseils d'artistes en résidence lors de séances découvertes ou à partir d'une thématique.

L'équipe du Conservatoire est attentive au projet particulier de chaque élève et offre à tous l'accès à une pratique amateur autonome, en accompagnant la poursuite d'études musicales ou la réalisation de projets personnalisés.



Musique adaptée

Musique et Handicap

Le Conservatoire propose un dispositif spécifique avec une approche inclusive pour les personnes avec des besoins particuliers ou en situation de handicap. Un référent handicap est à votre écoute pour vous orienter et vous accompagner.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- ◆ Admission dans la limite des places disponibles
- ◆ Inscription en juin sur :
 - <https://coulommiers.rdl.fr>
 - au Conservatoire
- ◆ Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi
 - Accueil téléphonique : 8h-12h
 - Accueil du public : 14h-18h



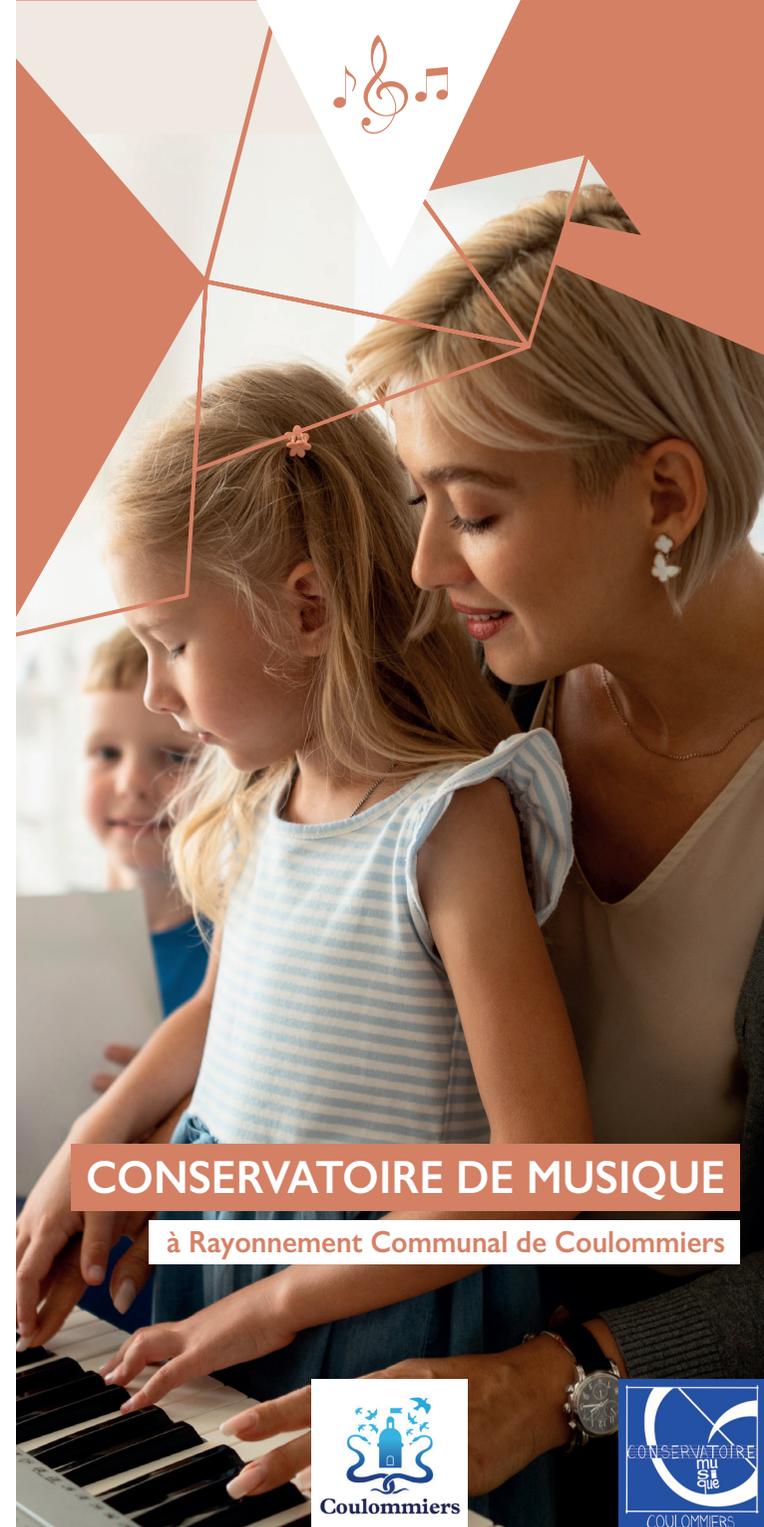
Conservatoire de Musique de Coulommiers

14 bis avenue de la République

77120 Coulommiers

01 64 75 18 51

conservatoire@coulommiers.fr

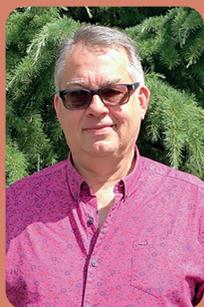


CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

à Rayonnement Communal de Coulommiers



Édito



On ne saurait concevoir aujourd'hui Coulommiers sans son Conservatoire. Il est un pôle culturel majeur de notre ville, il fait partie de notre paysage. S'il s'est imposé comme une évidence au fil des années, c'est avant tout grâce à l'équipe enseignante, à son implication, à son talent, à la complicité qui circule entre les professeurs. Mais c'est aussi

grâce aux familles, de plus en plus nombreuses, qui ont fait confiance à ce bel établissement pour enseigner la pratique du chant ou d'un instrument à leurs enfants. Ces derniers sont bien le premier public d'un Conservatoire, puisque celui-ci est là pour les faire « grandir en musique », à tous les sens de l'expression. Il est magique de les voir jouer, chanter, rayonnants de plaisir...

Permettez-leur de vivre de telles expériences !

Jean BARDET

*Adjoint au Maire délégué
à la Culture et au Patrimoine*



Le Conservatoire

Le Conservatoire à Rayonnement Communal est un établissement public d'enseignement artistique ouvert à tous à partir de 4 ans. Il propose un enseignement spécialisé de la musique, dispensé par 22 enseignants diplômés qui accueillent près de 350 élèves.

Les parcours de formation

Le Conservatoire propose deux types de parcours de formation selon le projet individuel de chacun :

Le parcours études - Diplômant

- 1 cours individuel d'instrument ou de chant
- 1 cours collectif de formation musicale (jusque 2C2)
- 1 pratique collective

Le parcours programmes - Non-diplômant

Pour les adultes ou adolescents débutants

- 1 cours individuel d'instrument
- Au moins 1 pratique collective

1^{ère} année d'initiation à l'instrument

À partir de 7 ans, l'enfant choisit l'apprentissage d'un instrument. Cette 1^{ère} année lui permet d'apprendre la notation musicale (cours de formation musicale), de conforter son choix d'instrument, de s'approprier une méthode de travail spécifique à son instrument avant de s'engager dans le 1^{er} cycle instrumental.



Ensuite, le parcours études est composé de 3 cycles d'une durée de 3 à 5 ans chacun :

- En 1^{er} cycle, le cours de formation musicale est complété par un atelier de pratique collective rythmique et vocale, qui tient lieu de pratique collective en 1^{ère} et 2^{ème} années.
- À partir de la 3^{ème} année, l'élève rejoint une pratique collective instrumentale adaptée à son âge et à son niveau, et poursuit son apprentissage en formation musicale.

Évaluations

Tout au long de sa formation en parcours études, l'élève est évalué en contrôle continu (instrument ou chant, formation musicale, pratique collective).

Chaque fin de cycle est validée, sur épreuves, en présence de jurys professionnels externes. L'évaluation prend en compte le dossier pédagogique de l'élève et le contrôle continu ainsi que la participation aux événements du Conservatoire (concerts, auditions, résidences, projets artistiques).

Disciplines enseignées

Les différentes disciplines enseignées au Conservatoire sont regroupées par familles ou groupes de spécificités communes dans 8 départements :

◆ Département « Jeunes pousses »

Éveil 4 et 5 ans

Le Conservatoire accueille les enfants à partir de la 2^{ème} année de maternelle. Sous forme de jeux musicaux, travail de la voix, travail rythmique, corporel et scénique, les enfants découvrent et explorent le monde sonore de façon ludique et sensorielle en développant leur sensibilité qu'ils apprennent à exprimer.

Initiation 6 ans et Atelier Découverte Instrumentale (ADI)

Quand l'enfant fait son entrée en Cours Préparatoire (CP), il s'inscrit en Initiation Musicale, parcours qui comprend 1 cours collectif et l'Atelier Découverte Instrumentale. Le cours collectif lui permet de poursuivre sa découverte de la voix, des sons et du rythme, de s'habituer au langage musical. L'Atelier Découverte Instrumentale (ADI) propose un parcours de visites de 9 instruments (2 semaines par instrument) de novembre à avril. L'enfant teste, manipule les instruments afin d'orienter son choix vers un instrument en particulier.



◆ Culture Musicale - Cours collectifs

- Formation musicale 1^{er} et 2^{ème} cycles, formation musicale ados-adultes,
- Culture musicale,
- Atelier formation musicale improvisation, ateliers collectif de pratique rythmique et vocale, atelier formation musicale complémentaire.